



SAINT-MARCEL (Morbihan)

Croix de Guerre 1939-1945

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, 36 parachutistes de la France Libre des forces intégrés dans les forces spéciales du « Special Air Service » (SAS) appartenant au 4ème Bataillon d'infanterie de l'air (BIA) sont parachutés, en Bretagne, pour accomplir une triple mission : exécution de sabotages et mission de guérilla, constitution de bases destinées à recevoir des unités parachutistes ou aéroportées et formation de résistants bretons. L'objectif de ces missions était de retenir en Bretagne les forces allemandes et de les empêcher d'attaquer le flanc des forces alliées débarquées en Normandie. Les forces allemandes comprenaient 9 divisions d'infanterie, dont les 3ème et 5ème Divisions aéroportées, des unités de cavaliers et de cyclistes ukrainiens et des bataillons d'infanterie géorgiens. L'ensemble de ces unités rassemblait 150.000 hommes. La stratégie de l'État-major interallié prévoyait plusieurs plans pour désorganiser l'action des forces allemandes : le plan vert consistait à neutraliser les voies ferrées ; le plan violet à interrompre les communications téléphoniques ; le plan rouge à mener des actions de guérillas.

Le 4 juin 1944, la radio de Londres lance le message : « *Les dés sont sur le tapis* ». Le sabotage des voies ferrées, dans la nuit du 6 au 7 juin



La devise du Special Air Service (SAS) « Qui ose gagne » (Who dares wins) a été reprise par le 1er Régiment parachutiste d'infanterie de marine.

1944, vient d'être ordonné. **Le 5 juin**, les résistants entendent le message : « *Il fait chaud à Suez* ». L'ordre vient de leur être donné d'effectuer des opérations de guérilla. Le colonel Chenailler (alias Morice) lance un ordre de mobilisation des bataillons de résistants du Morbihan. Dans ce département, les trois principales organisations armées réunissent 4 bataillons de l'Armée Secrète, 3 bataillons de l'Organisation de la Résistance Armée et les Francs-Tireurs et Partisans soit environ 3.500 hommes. Les parachutistes doivent participer à la constitution de deux bases. Une base sera implantée dans les Côtes d'Armor, dont le nom de code est « Samwest ». L'autre sera constituée à proximité de Saint-Marcel et prend le nom de code

« Dingson ». Ce dernier désigne la ferme de la Nouette, de 70 ha, et le terrain de parachutage de « la Ba-leine ». « Dingson » est un centre mobilisateur et 8.000 Résistants vont transiter par ce centre. Si le parachutage des deux sticks sur « Samwest » se déroule bien, il n'en n'est pas de même pour ceux des lieutenants Marienne et Desplante à destination de « Dingson ». Le pilote de l'avion, en charge de leur parachutage, peine à trouver la zone de saut et le stick du lieutenant Marienne est largué à proximité d'un poste allemand. Ce dernier est tenu par des supplétifs ukrainiens et géorgiens de l'Armée Vlassov. Emile Bouétard et trois de ses camarades sont en train de camoufler leur parachute quand une patrouille de supplétifs les surprend et tire sur les SAS. Émile Bouétard est blessé à l'épaule. Il sera exécuté d'une balle dans la tête. Il est le premier tué de l'opération « Overlord ». Ses trois camarades sont sauvés de justesse par un officier allemand, qui empêche les éléments de l'Armée Vlassov de les exécuter. Marienne mettra 48 heures pour rejoindre Saint-Marcel.

Le chef de corps du 4ème BIA, le commandant Bourgoïn, dit « le manchot », est parachuté avec 150 commandos du SAS **dans la nuit du 10 au 11 juin 1944** sur « Dingson ». La base ac-



SAINT-MARCEL (Morbihan)

cueille aussi les SAS venant de « Sam-west », après sa dispersion, et les 50 SAS des opérations «Cooney Parties» (sabotages des voies ferrées et des lignes télégraphiques) une fois leur mission accomplie. Toutes les nuits, des avions Stirling larguent des containers remplis d'armes, de munitions et d'explosifs, soit 28 par avions. Le 13 juin, 700 containers sont largués par 25 avions. Le 17 juin, même 4 jeeps sont larguées. Ces parachutages permettent d'armer et de former 4.000 hommes.

Le 17 juin, deux voitures allemandes avec 8 « feldgendarmes » à bord s'égarèrent dans les bois de Saint-Marcel. Elles sont mitraillées. Un seul occupant parvient à s'enfuir. Le 18 juin, la base comprend 200 SAS et 2.500 membres des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), quand elle est attaquée, à 9 h, par une compagnie allemande de 200 hommes. L'attaque est refoulée. A 10 h, après avoir reçu des renforts, les Allemands lancent une nouvelle attaque qui est aussi refoulée. A 14 h, plusieurs milliers de militaires, appartenant à des unités parachutistes ou géorgiennes, et de l'artillerie, arrivent en renfort et lancent une nouvelle offensive. La situation devient intenable pour les défenseurs de Saint-Marcel. Les combats se déroulent au pistolet-mitrailleur, à la grenade et au couteau. A 15 h 30, l'intervention de 4 P47D de « l'US



La bataille autour de Saint-Marcel dure du 4 au 17 juin 1944.

Army Air Force » soulage les défenseurs. Dès le départ des avions, les offensives allemandes reprennent. Le commandant Bourgoïn et le colonel Morice décident alors l'évacuation du camp retranché. Cette dernière commence à 22 h et se termine à minuit. Elle concerne 2.400 hommes, 20 camions et 4 ambulances. Le lieutenant Marienne et son stick font sauter ce qui ne peut être transporté. Les Français perdent 6 hommes du SAS et 30 des FFI dans les combats. Les pertes allemandes sont estimées à plus de 300 hommes. C'était la première fois que les Allemands sont tenus en échec par des FFI, encadrés par des parachutistes de la France Libre. La répression, essentiellement exercée par les unités ukrainiennes et géorgiennes, est féroce. Les blessés et les prisonniers sont exécutés. Le village de

Saint-Marcel est incendié. La Bretagne a payé un lourd tribut à sa libération. Sur 322 parachutistes du SAS, 60 ont été tués, 430 FFI sont tombés au combat et 793 personnes ont été fusillées, dont 352 civils.

Le 10 décembre 1948, la commune de Saint-Marcel a reçu une citation à l'ordre de l'armée comportant l'attribution de la croix de Guerre avec palme.

Les bataillons FFI ont formé le 41^{ème} Régiment d'infanterie, dont le drapeau porte dans ses plis « Saint-Marcel 1944 ». Le 4^{ème} BIA deviendra le 2^{ème} Régiment de chasseurs parachutistes Aujourd'hui, ses traditions sont reprises par le 1^{er} Régiment parachutiste d'infanterie de marine.

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne